



AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com

Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels

Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875

Safety, quality and environmental services

- AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
- AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
- AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11
- AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rési.

Personnes responsables de l'exécution du travail:

RAPPORT N°: *0415/2006/513*

Nom, Prénom:

Membre n°:

N° de TVA:

Installation: Nom: *J. BOURGON*

ou n° de la carte d'identité:

Adresse: *Rue Pasteur 34*

Distributeur: *idoc*

5050 COILLIEUX

Date de visite: *09.05.2006*

Propriétaire ou Mandataire: Tél.:

Compteur: n°: index:

Nom, Prénom:

Type de comptage: jour - bihoraire - nuit -

Adresse:

Demandeur:

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 95 RGPT

Installation conçue pour la tension de *230* V, AC, Protection branchement: *230* A Type:

Description du branchement: *existante* Type câble: Section: x mm²

Alimentation tableau principal: *4* x *6* mm² Nbre de tableaux: *1* Nombre de circuits terminaux: *21*

Type de prise de terre: *peux* Résistance de dispersion: *15* Ohms Isolement général: *10* M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

	<i>voir plan</i>	

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

0

Le différentiel général ~~était~~ - a été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le *09.05.2006* ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:
LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - ~~NE EST PAS~~ - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ~~ETAIT~~ - PEUT ETRE - ~~NE PEUT PAS ETRE~~ - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

.....

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: *Plans 10 pages*

VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature
[Signature] *01817*